

Article 35 Finales

Modifier #1.2 : Enlever la participation à 60% des rodéos en première sanction est exigée pour participer aux finales et remplacer par Une participation à titre de membre actif à cinquante pourcent (50%) de la totalité des rodéos sanctionnés par l'ACEC au cours de l'année est exigée pour participer aux finales. Pour une saison de 20 rodéos et plus, une participation à 10 rodéos est exigés.

Proposé par Comité

Secondé par :

Article 35 Finales

Modifier #7 : Enlever Les animaux seront choisis par vote des finalistes à la date fixée lors de la sortie officiel du calendrier des rodéos. Le directeur de classe est responsable de cumuler les votes. Le nombre de vote pour chaque animal sera affiché à la finale, toutefois, le directeur de classe pourra à sa discrétion choisir un maximum de 3 animaux qu'il juge qualifié pour la finale sans dépasser le nombre d'animaux requis et remplacer par les animaux seront choisis par le directeur de classe.

Proposé par Comité

Secondé par :

Article 41 Normes pour être éligible au titre de recrue

Enlever #2 :

Proposé par Philippe Harvey

Secondé par :

Ou Modifier Montant 300\$

Proposé par Philippe Harvey

Secondé par :

Article 57 Juges de rodéo

Modifier #4 : Modifier Dans les classes de montes, un juge ne pourra faire d'inscription pour un rodéo lorsque celui-ci est appelé à travailler comme juge et remplacer par un juge qui est appelé à travailler doit se faire remplacer par un autre juge pour la discipline à laquelle il participe et ce pour la durée totale du rodéo.

Proposé par Nathalie Meunier

Secondé par :

Article 63 Méthode de juger – épreuves chronométrées

Modifier #13 : Enlever Un temps maximum de 60 secondes dans la chute de départ sera permis et remplacer par Un temps raisonnable dans la chute de départ sera permis.

Proposé par comité

Secondé par :

Article 68 Prise du veau au lasso

Modifier #7 : il n'y aura plus de disqualification pour l'overdrag mais plutôt une amende au participant

Proposé par Gino Perron

Secondé par :

Article 68 Prise du veau au lasso

Modifier #18 : changer « le compétiteur sera automatiquement disqualifié » remplacer par « le compétiteur devra payer une amende de 150\$. Son temps sera compilé et aura droit aux bourses

Proposé par Anthony Nadeau

Secondé par :

Article 68 Prise du veau au lasso

Ajouter un # : les veaux de la prise du veau au lasso devront porter un collier.

Proposé par

Secondé par :

Article 71 Course de Barils pour dames

Modifier #14 : Remplacer « Les points iront sur le cheval prédéterminé par la cavalière lors de son inscription. » par « et le premier cheval qui passe est le cheval dont les points comptent » pour

Proposé par Katleen Ménard

Secondé par :